

la Lettre du Maroc

BULLETIN DE L'UNION SOCIALISTE DES FORCES POPULAIRES - COMMISSION ADMINISTRATIVE NATIONALE
FEDERATION D'EUROPE OCCIDENTALE

**PREMIER MAI 1989 :
DAVANTAGE DE LUTTES , DAVANTAGE DE SOLIDARITE
POUR QUE TRIOMPHE LA DEMOCRATIE ET LE SOCIALISME !**

Les travailleurs du monde entier ont célébré cette année la fête du premier Mai dans un climat général caractérisé par la montée des valeurs de Paix, Libération, Démocratie et Progrès. Grâce à l'action conjuguée du Mouvement de Libération, des Pays Socialistes, et du mouvement démocratique dans son ensemble, les forces de l'impérialisme et de la réaction cèdent du terrain sur des problèmes fondamentaux qui concernent l'avenir de l'Humanité toute entière.

Les multiples initiatives de paix, sincères, concrètes et efficaces menées par l'Union Soviétique ont fini par porter leurs fruits : plusieurs accords de démilitarisation ont été conclus et un climat de détente a été imposé dans plusieurs régions du monde. Les pays dits du Tiers-Monde prennent de plus en plus conscience des résultats désastreux de la course aux armements qui dépend du développement et du bien être de centaines de millions de personnes. Le mouvement de Paix mondial s'élargit et acquiert l'adhésion active de tous les démocrates et de larges franges de l'opinion internationale.

Le mouvement de Libération par une lutte opiniâtre et persévérante fait reculer le colonialisme, le sionisme et le racisme dans leurs derniers bastions. En témoigne l'héroïque "intifada" du peuple palestinien qui a démasqué le vrai visage fasciste de l'Etat d'Israël , et a infligé au sionisme une défaite politique sans précédent. En témoignent la victoire du peuple de Namibie, et la lutte soutenue et courageuse du peuple d'Afrique du Sud pour mettre fin au racisme, et instaurer la démocratie et l'égalité de droits entre les hommes quelles que soient leur couleur, leur ethnie ou leur origine sociale.

Le mouvement démocratique prend de l'ampleur et réalise des avancées remarquables: fondamentalement par la chute des dictatures et autres autocraties et l'instauration d'Etats de souveraineté populaire, mais aussi dans les pays socialistes qui ont entrepris une audacieuse restructuration qui revitalise le socialisme moderne, renforce ses valeurs fondamentales de démocratie et de justice sociale, et lui ouvre la voie du triomphe en tant que seule idéologie tournée résolument vers l'avenir.

Notre Parti saisit l'occasion de la fête du premier Mai pour saluer chaleureusement la lutte de tous les travailleurs et de tous les opprimés. Seule cette lutte permet ces avancées remarquables. Il réaffirme son ferme engagement au sein du mouvement progressiste mondial pour que triomphe la Paix, la Libération, la Démocratie et le Socialisme.

**SESSION DU COMITE CENTRAL DE NOTRE PARTI:
LIGNE DEMOCRATIQUE ET SOCIALISME SCIENTIFIQUE**

La dernière session légale du comité central de notre parti a eu lieu le 8 Mai 1983. A l'époque, l'aile droitière vaincue dans le débat idéologique et politique n'a pas hésité à faire appel aux forces de répression pour intervenir en plein comité central afin de "trancher" ce débat en sa faveur: plusieurs membres du comité central et de la Commission Administrative Nationale subirent la bastonnade en pleine rue; 33 d'entre eux furent condamnés à des peines de prison ferme allant de 1 à 3 ans pour divergence avec le "bureau politique" ! De ce fait, l'ancien bureau politique et la tendance opportuniste qu'il représente se sont exclus d'eux mêmes du parti, non seulement sur les plans idéologique et politique, mais également au niveau organisationnel et de par leur alliance directe avec nos ennemis de classe. Notre Parti n'avait plus rien à voir avec la clique des opportunistes petits-bourgeois qui a fait tant de tort à la lutte pour la Libération et la Démocratie dans notre pays.

Malgré la répression et les arrestations, les membres de la Commission Administrative Nationale (CAN) et du Comité Central, fidèles à la ligne authentique de notre parti, réussirent à publier un communiqué dans lequel ils relevaient l'ancien bureau politique de toutes ses fonctions, et lançaient un appel à tous les militants afin de restructurer notre organisation selon les principes du centralisme démocratique et en vue de la préparation du Congrès Nationale.

Quelques mois plus tard, les événements de Janvier 84 furent saisis comme prétexte pour lancer une nouvelle vague de répression contre notre parti: plusieurs dizaines de nos cadres et militants furent condamnés à des peines allant jusqu'à 20 et 30 années de prison ferme, selon des procédures de "flagrant délit" qui font honte à toute justice, aussi moyennageuse fut-elle.

Ces vagues successives de répression avaient pour seule raison le fait que notre parti avait dit non à la collaboration de classe, refusait d'être domestiqué dans le cadre de la politique du pouvoir dite "d'unanimité nationale", et avait fini par exclure de ses rangs, la tendance droitière et opportuniste qui acceptait de jouer ce jeu.

Mais malgré la répression multiforme coordonnée par la bourgeoisie et ses alliés petits-bourgeois, notre parti continuait à s'acquitter patiemment de ses tâches militantes et à progresser dans des conditions difficiles, vers la restructuration et la consolidation de son organisation, du sommet à la base.

Le 1 Mai 1985, notre direction entreprit de publier "AL-MASSAR", organe central de notre parti, dès que certains de ses membres furent libérés de prison, après avoir purgé leur peine. "AL-MASSAR" joua un rôle primordial pour briser le complot du silence dont notre parti a été la victime, et qui faisait l'affaire aussi bien de la classe dominante, que de tous les "opposants" et autres nouveaux opportunistes, qui n'acceptaient pas d'être dérangés dans leur jeu de complaisance avec le pouvoir.

AL-MASSAR démasquait, à l'appui d'analyses objectives, tout ce qui se tramait derrière la démocratie de façade, popularisait les grandes idées du socialisme scientifique, exposait les véritables positions du parti sur les problèmes fondamentaux de Libération et de Démocratie, publiait les nouvelles des luttes des travailleurs, les analyses de situations sociales, les lettres de citoyens... jusqu'à ce qu'il fut arbitrairement interdit le 10 Décembre 1987, jour du 40e anniversaire des Droits de l'Homme...

Entre temps, notre parti affirmait sa présence militante sur le terrain des luttes politiques et sociales. Dans le respect de l'indépendance des organisations de masse, et des principes de la Démocratie interne, nos militants contribuent par tous leurs moyens au sein de ces organisations à faire avancer la lutte syndicale et sociale. Par leur sérieux, leurs sacrifices, et leur dévouement au service des intérêts de notre peuple, ils se situent dans les rangs d'avant-garde de cette lutte. Dans le domaine syndical et associatif, celui des Droits de l'Homme, ou au niveau politique d'une façon générale, notre parti est redevenu cette force démocratique incontournable qui gagne la confiance des masses populaires et porte leurs espoirs.

La parution de notre nouvel organe central "ATTARIK" (hebdomadaire) est venue renforcer l'ensemble de ces acquis. Dès son premier numéro (Mars 1989), il s'est donné comme objectifs de continuer la mission d'AL-MASSAR, interdit, et de servir les idées du progrès et du socialisme.

C'est dans ce contexte que s'est tenue la réunion de notre Comité Central, après plus de six années de luttes et de restructuration de longue haleine. C'est une grande victoire non seulement pour notre parti, mais également pour l'ensemble des démocrates et révolutionnaires qui ont à coeur de voir se concrétiser la construction d'un véritable Parti progressiste et révolutionnaire, à même de donner l'alternative concrète à toutes les errances petites-bourgeoises, aussi bien réformistes que gauchistes ou populistes.

Aussi, la tenue de la réunion du C.C selon le règlement intérieur du Parti et dans le strict respect des règles de la représentativité et du centralisme démocratique, constituait un acquis objectif en soi, comme aboutissement et couronnement de tant d'années de travail organisationnel. Mais au-delà de l'aspect formel, le C.C s'est attaché avant tout à confirmer et consolider l'orientation du Parti, et à capitaliser ses acquis aux niveaux idéologique et politique.

Notre choix idéologique: le socialisme scientifique s'est vu définitivement concacré, et hors de portée des influences petites-bourgeoises. Dans le cadre de ce choix, notre Parti s'appuie sur la méthodologie dialectique pour analyser d'une

façon concrète, scientifique et objective, la formation sociale marocaine à une étape historique déterminée de son évolution. Les principes universels du socialisme scientifique acquièrent ainsi un contenu concret relatif à une situation concrète. Loin de tout dogmatisme, notre Parti s'appuie sur son idéologie pour élaborer une théorie révolutionnaire qui définit sa stratégie, guide son action quotidienne, et détermine ses structures et moyens de lutte.

C'est dans ce cadre que le C.C réaffirma notre stratégie de lutte démocratique, en réponse à la situation socio-économique et politique actuelle. A la lumière des dernières données de la situation économique, l'accent fut mis sur les aspects anti-populaires de la politique officielle, son caractère de classe, et sa dépendance accrue vis à vis des institutions impérialistes dont les directives ont déjà provoqué plus d'une émeute et plus d'un drame. Cette politique enfonce notre pays dans une crise structurelle sans fin, aux répercussions dramatiques pour la vie quotidienne de notre peuple. La classe dominante quant à elle, est exempte de toute crise: elle continue à gonfler ses profits et à amasser des fortunes colossales. Actuellement les entreprises marocaines, industrielles, commerciales et de services, occupent officiellement le premier rang en Afrique, de par leur chiffre d'affaire global! Il s'agit donc avant tout d'une crise sociale qui continue à élargir le fossé entre une minorité de nantis au service du capitalisme international, et l'écrasante majorité de notre peuple qui subit une double exploitation interne et externe...

La stratégie de notre Parti vise le changement radical de cette situation par la Libération Nationale de toute dépendance vis à vis de l'impérialisme, l'instauration d'une Démocratie véritable qui libérera les potentialités de notre peuple travailleur, et ouvrira la voie du développement et de la justice sociale. Et ce sont là des tâches politiques imbriquées et dialectiquement liées. Aussi, le C.C souligna-t-il ces options fondamentales sur le plan politique. Mettant l'accent sur les violations quotidiennes des droits de l'homme et libertés fondamentales, et sur la falsification de la volonté populaire à travers toutes les précédentes consultations électorales, il confirma notre position sur le caractère factice et de façade des institutions "démocratiques" actuelles. Il ne peut y avoir de Démocratie en dehors de la souveraineté populaire et du respect des droits de l'homme.

Cependant, notre Parti dont l'idéologie est le socialisme scientifique, ne peut avoir de position nihiliste quant à la participation à toutes élections qu'elles qu'en soient les conditions. Le tout est de savoir si ces conditions permettent une participation positive qui fait avancer la lutte démocratique et permet d'arracher des acquis, ou bien si elles emprisonnent toute participation dans le cadre de la compromission, du cautionnement de la politique antidémocratique, et de la contribution consciente ou non à l'aliénation de notre peuple. La position de notre Parti définie depuis 1979, est de refuser de participer, vues les conditions actuelles, aux mascarades électorales et à la démocratie de façade. Cette position est non seulement sous-tendue par l'analyse scientifique de la nature de la classe semi-féodale au pouvoir, et celle des structures dominantes, mais elle s'est également vérifiée au niveau des résultats concrets du "processus démocratique". Dans le cadre de ce processus, et n'en déplaise à tous ses promoteurs et acteurs

actifs, la situation socio-économique des classes laborieuses s'est davantage dégradée, le bafouement des droits de l'homme est quotidien, les détenus politiques sont toujours en prison, bref: la "marge démocratique" s'est rétrécie comme une peau de chagrin...Seule la lutte démocratique conséquente, aux niveaux syndicale, sociale et politique pourra changer cet état des choses, et imposer le respect du suffrage universel.

Ajoutons enfin, que le C.C n'a pas manqué de souligner le caractère positif de la détente survenue au Maghreb, de l'éloignement des dangers de guerre fratricide, et de l'accord survenu pour la constitution de l'Union du Maghreb. Les peuples de la région doivent cependant rester vigilants et unifier leurs potentialités de lutte afin que l'union serve leurs intérêts et fasse avancer la démocratie et la justice sociale. L'union du Maghreb n'est d'ailleurs qu'une étape vers l'unité des peuples arabes qui fait partie intégrante de la stratégie de notre Parti, de même que la cause palestinienne est notre propre cause nationale. Ces choix unitaires au niveau régional et pan-arabe, s'insèrent dans le cadre de notre choix de l'internationalisme prolétarien, et notre engagement sans équivoque dans le camp des forces de libération, de démocratie, de socialisme et de progrès.

ASSOCIATIONS DES DROITS DE L'HOMME: MOBILISATION POUR UNE LOI D'AMNESTIE GENERALE

L'Association Marocaine des Droits de l'Homme et la Ligue de Défense des Droits de l'Homme ont entrepris une large campagne pour une loi d'amnestie générale. Le 6 Avril dernier, leur commission de coordination adressa le mémoire suivant au président du parlement et aux groupes parlementaires représentants les différents partis et syndicats :

(...) " La majorité des organisations politiques, syndicales, et sociales, représentées au parlement ou non, a toujours revendiqué la libération de tous les détenus politiques et le retour de tous les exilés dans leur pays. Il est temps que cette revendication prenne une forme juridique applicable.

Vous êtes certainement au fait du climat de détente qui régne actuellement dans plusieurs régions du monde, aussi bien au niveau des relations internationales, qu'en ce qui concerne les relations entre les citoyens et leurs gouvernements.

Ce climat s'est reflété entre autre par l'initiative prise par plusieurs régimes des pays dits du Tiers-Monde, pour libérer des centaines de détenus politiques...

En empruntant la même voie et en décrétant une loi d'amnestie générale, le Maroc pourra non seulement contribuer à l'élargissement du climat de détente, mais également surmonter un certain nombre de défis, de difficultés et de problèmes.

Vous n'êtes pas sans savoir que le parlement a toutes les prérogatives pour promulguer une telle loi, selon les articles 49/2 et 51 du code pénale, et les articles 44 et 51 de la

constitution; Le projet de loi pouvant être rédigé avec l'accord de tous les présidents des groupes parlementaires, ou certains parmi eux, ou simplement rédigé et déposé par un seul député du parlement.

Le projet de loi d'amnestie générale devrait contenir les éléments suivants:

1/ Cette loi devrait amnistier tous les détenus politiques, condamnés ou non, qui ont été arrêtés lors d'événements politiques ou sociaux qu'a connus le Maroc:

- Les détenus des événements dits de Skhirat, du 10 Juillet 1971.
- Les détenus des événements du 16 Août 1972.
- Les détenus du "groupe de Serfati" condamnés par la cour d'appel de Casablanca le 15/2/1977.
- Les détenus condamnés lors des événements de Juin 81.
- Les détenus condamnés lors des événements de Janv.84.
- Le groupe de détenus condamnés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca le 31/7/84.
- Le groupe de détenus condamnés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Rabat le 13/8/84.
- Le groupe de détenus condamnés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Rabat le 25/1/85.
- Le groupe de détenus condamnés par la la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca le 24/10/85.
- Le groupe de détenus condamnés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca en Janvier 1986.
- Le groupe de détenus condamnés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca le 10/12/86.
- Le groupe de détenus condamnés par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca le 28/12/87.
- Les détenus condamnés ou non, poursuivis pour atteinte à la sûreté de l'Etat, ou pour infraction contraire aux lois des libertés du 15/11/58 telles qu'elles ont été modifiées, et au décret d'atteinte à l'ordre public en date du 29/6/1935 modifié par le décret du 26/9/69, ainsi que toute personne poursuivie pour des raisons politiques.
- Tous les citoyens exilés, condamnés par contumace ou poursuivis dans des affaires similaires à celles indiquées ci-dessus.

2/ Etant donné que l'amnestie générale annule aussi bien le crime que la peine qui en a découlé, la loi d'amnestie générale doit préciser que toutes les personnes concernées seront effectivement libres dès son adoption, et pourront bénéficier de tous leurs droits civiques."

Nous apprenons, au moment d'éditer cette lettre, la libération de détenus politiques de la prison de Kénitra. Nous saluons les durs sacrifices qu'ils ont consenti durant de longues années de détention pour la cause de la Démocratie, et les félicitons chaleureusement d'avoir recouvert leur liberté. Nous joignons notre voie à celle de tous les militants des droits de l'homme pour réclamer une loi d'amnestie générale décrétant la libération de tous les détenus politiques, la fin des poursuites pour délit d'opinion et le retour des exilés dans leur pays.